

Fonds Européens : Ouverture de 6 dispositifs en faveur d'une agriculture durable et de l'autonomie alimentaire

Matinik, 14 janvié 2025

6 dispositifs régionaux du Programme Stratégique National au titre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) sont désormais ouverts pour la période 2023-2027.

Ces 6 dispositifs représentent plus de 50% de l'enveloppe globale allouée à la Martinique d'un montant de 81,6 millions d'euros de FEADER. Ils ont pour ambition de répondre aux enjeux stratégiques de transformation et de structuration de l'agriculture martiniquaise, en favorisant l'installation, la transition agro-écologique, la modernisation des exploitations et la diversification des activités des agriculteurs.

Les premières ouvertures concernent :

- **La revalorisation de près de 50% de la dotation Jeune Agriculteur (DJA)** pour l'acquisition et le développement de leur exploitation
- **La création d'une dotation spécifique pour les Nouveaux Agriculteurs (NA) allant de 20 000 à 50 000 €,** destinée aux porteurs de projets ne répondant pas aux critères DJA mais souhaitant créer leur exploitation
- **Le financement des investissements matériels et immatériels** pour l'installation des jeunes et des nouveaux agriculteurs
- **La modernisation des exploitations agricoles** en vue de l'autonomie alimentaire
- **Le soutien de petits projets** liés à la diversification des activités de l'exploitation

Dans l'attente de l'ouverture de la plateforme dématérialisée Europac, **prévue à la fin du premier trimestre 2025**, les porteurs de projets peuvent déposer **leurs demandes provisoires en version papier** au guichet de la Direction de la Gestion Partagée des Fonds Européens, à l'adresse suivante :

Immeuble Pyramide
165-167 Route des Religieuses
97200 Fort de France

Les documents de présentation des dispositifs et les formulaires sont à télécharger sur le site www.europe-martinique.com- rubrique FEADER.